

**contournement  
autoroutier d'Arles**



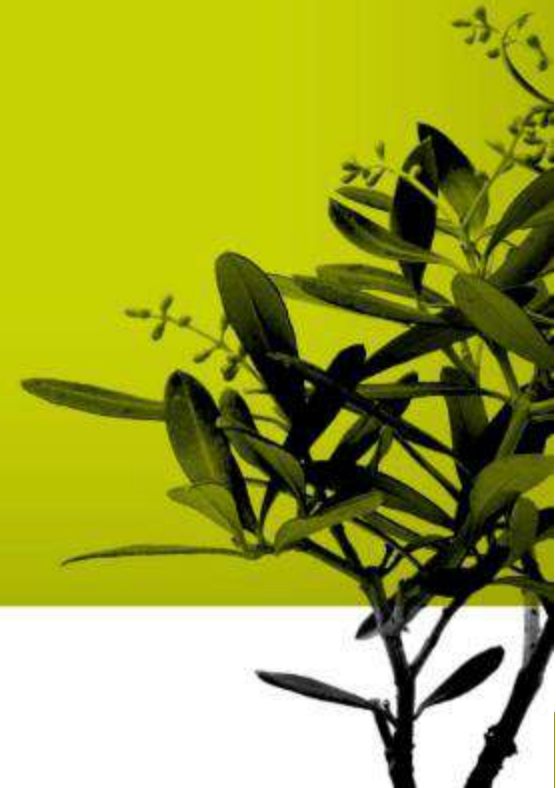
# **Contournement autoroutier d'Arles**

## **Groupe de travail Agriculture**

**5 novembre 2019**



**DREAL  
PACA**



- 1. Introduction**
- 2. Déroulement des groupes de travail**
- 3. Retours de la séance n° 1**
- 4. Travail en ateliers**
- 5. Suites**

# 1 – Introduction

# Charte de vie de groupe

- Règle de base

**Tout le monde a raison...**

**... Partiellement !!!**

- Interaction constructive → **pratiquer le « OUI ET »**
- Pas de jugement
- Confidentialité (partage de documents de travail)
- Ecoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier
- Respect du cadre de travail (thématique) et de l'ordre du jour



**Autres besoins de votre part ?**

### Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

- Lionel Patte, chef de l'Unité Maîtrise d'Ouvrage
- Julien Menotti, responsable d'opérations
- Luc Tomasiewicz, adjoint responsable d'opérations

### Maîtrise d'œuvre – EGIS et TERCIA

- Anne-Sophie Chaudat, EGIS
- Anita Drouet, TERCIA

### Animation, facilitation – Nicaya Conseil

- Stéphane Saint-Pierre
- Elise Ribardière



## Les participants

**Votre nom et prénom**

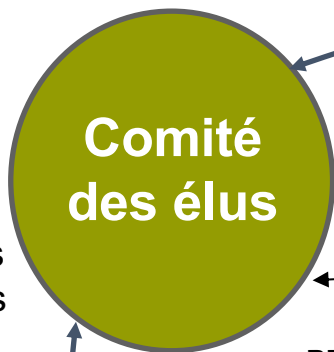
**Votre fonction et organisme**

## **2 – Déroulement des groupes de travail**

# Gouvernance et concertation continue

## Instance décisionnelle et d'arbitrage

Formalise le consensus sur les grandes orientations  
Se réunit aux moments clés



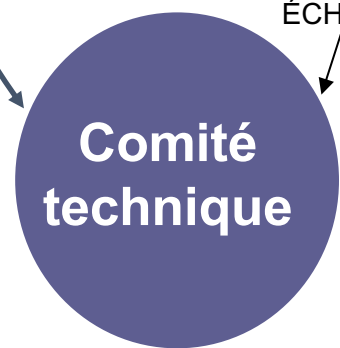
## Instance de partage des connaissances

Informe tous les acteurs  
Formule des contributions à l'attention du Comité des élus



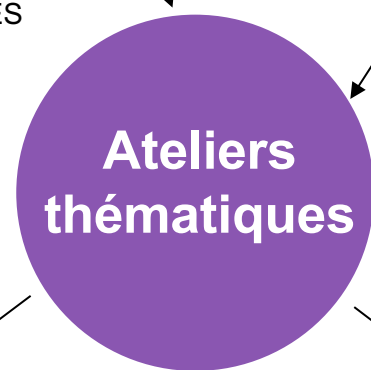
## Instance de préparation des décisions

Informe les élus  
Formalise le consensus sur l'avancement opérationnel

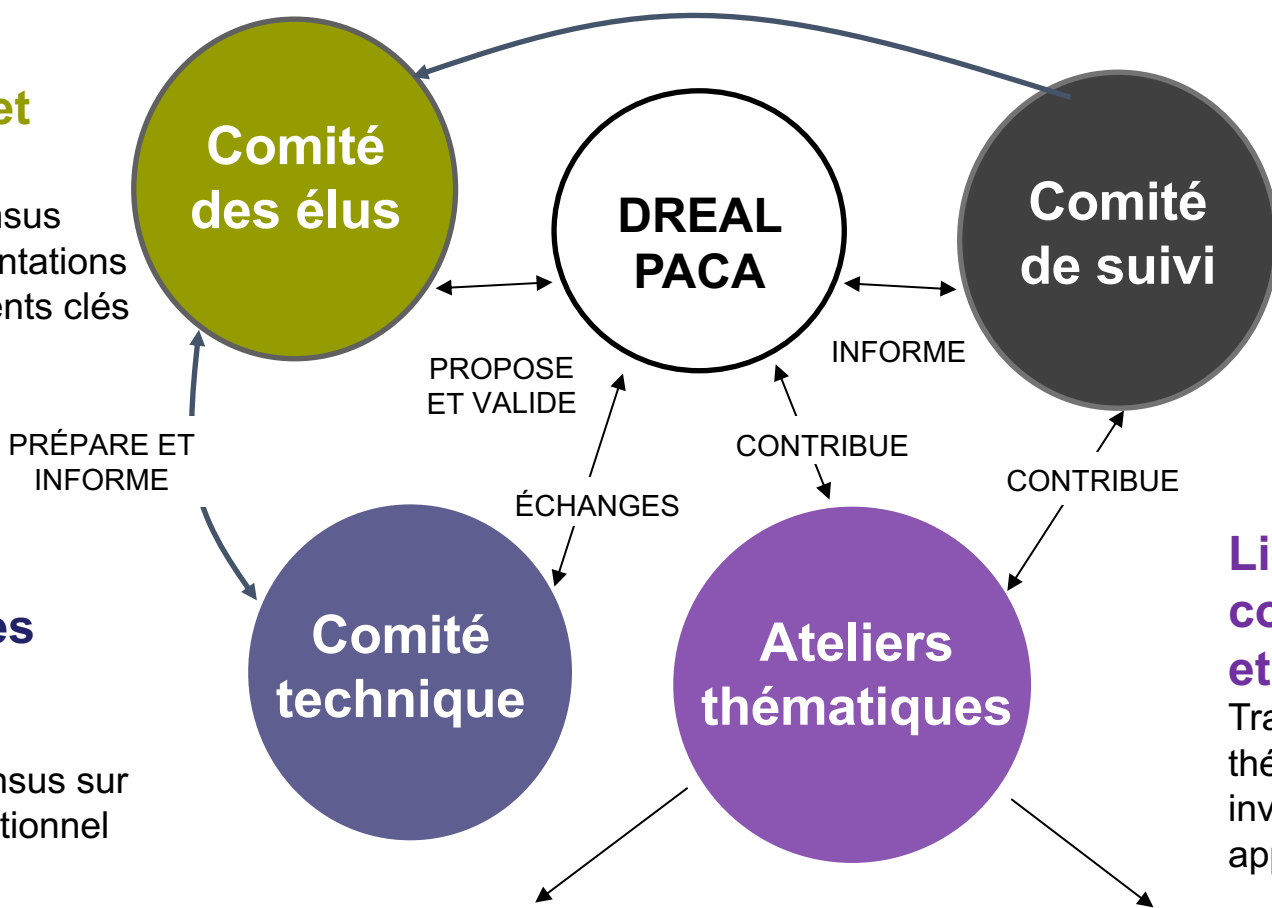


## Lieu de partage, de co-construction et de propositions

Traitent les principales thématiques nécessitant des investigations et approfondissements



DONNE UN AVIS ET PROPOSE



- Trafics
- Agriculture
- Cadre de vie
- Hydraulique
- Milieu naturel
- Échangeurs et aires de services
- Requalification RN 113

# Ajustement du déroulement des séances

- Les Groupes de travail « Milieu naturel » et « Agriculture » ont donné lieu à l'expression :
  - D'une volonté de contribuer à définir un projet de moindre impact via un processus participatif ;
  - D'un décalage entre l'approche initiée par la DREAL et les perceptions et attentes de certains participants.
- En cohérence avec ces expressions, la DREAL propose de :
  - Travailler de façon plus interactive, en conservant les grands objectifs de la démarche ;
  - Partager un socle d'information commun et donner un rôle plus actif aux participants pour enrichir le projet et formuler des propositions (travail en ateliers).
- Cette nouvelle approche a été expérimentée au cours de groupes de travail (Hydraulique, Echangeurs et aires de services). Les retours ont été positifs ce qui a confirmé la pertinence d'une nouvelle approche.



- Construire le meilleur projet possible, c'est-à-dire un projet qui :
  - Réponde le mieux aux objectifs et attentes des acteurs ;
  - Tienne compte des enjeux du territoire : environnement, économie, mobilités, agriculture...
  - Intègre les opportunités d'innovation pour contribuer à relever les défis de demain ;
  - Soit soutenable financièrement : exploitation, investissement...
  - Réponde au principe de projet d'intérêt général.
- Objectifs attendus du groupe de travail :
  - Comprendre et identifier les besoins et attentes des participants afin de les approfondir dans le processus de travail à venir (études et ateliers).

# Fil conducteur des séances du groupe Agriculture

- **Séance de travail n° 1 le 1<sup>er</sup> octobre 2019 :**

- Présentation des dynamiques et enjeux agricoles du territoire et méthodes de comparaison de variantes

- **Séance de travail n° 1bis ce 5 novembre 2019 :**

- Travail en atelier :
  - Identifier des critères à étudier pour évaluer les incidences du projet sur la viabilité des exploitations agricoles et sur l'économie agricole du territoire, en lien avec les enjeux du territoire.
  - Identifier les modalités envisageables d'association des agriculteurs concernés sur les différentes phases du projet.

- **Séance de travail n° 2 fin décembre :**

Présentation des variantes et discussion autour des premières incidences observées sur l'activité agricole, au regard des critères identifiés en séance 1bis

- **Séance de travail n° 3**

Description des incidences de chacune des variantes

Premier travail autour des modalités de réduction des impacts

## **3 – Rappel des attentes exprimées par le groupe en séance 1**

- **Deux niveaux d'incidence du projet à étudier :**
  - Niveau individuel : quels effets sur la viabilité économique des exploitations impactées ?
  - Niveau territorial : quels effets sur l'économie agricole du territoire (filières concernées) ?
  
- **Un besoin de clarification sur les données utilisées pour évaluer ces incidences :**
  - Actualisation des études préalables antérieures (2012) basée sur le diagnostic de la Chambre d'agriculture 2005 :
    - Registre parcellaire graphique 2017, complétée par une photo-interprétation basée sur des photos aériennes de 2017
    - Occupation du sol SYMCRAU 2016 – localisation foin de Crau
    - Etude aménagement foncier 2014

- **Le souhait que des rencontres soient organisées** avec les exploitants impactés et les représentants des filières concernées
  - Travail sur les modalités d'association des agriculteurs impactés : atelier d'aujourd'hui
  - Rencontre en cours avec les représentants des filières : Comité de Foin de Crau, Syndicat des riziculteurs de France et Filière, Bovin 13, Syndicat des vignerons du Pays d'Arles, SCA des Primeurs de la Crau, Agribio13
  - Autres rencontres réalisées : SYMCRAU, SAFER
  
- **Une demande d'anticipation de réserves foncières** pour les exploitants impactés :
  - Travail conjoint à mener avec les exploitants impactés par le tracé retenu (SAFER, DREAL, exploitants)
  
- **Une demande de cohérence entre les mesures compensatoires environnementales et l'agriculture du territoire**
  - Dialogue mené entre les bureaux d'études

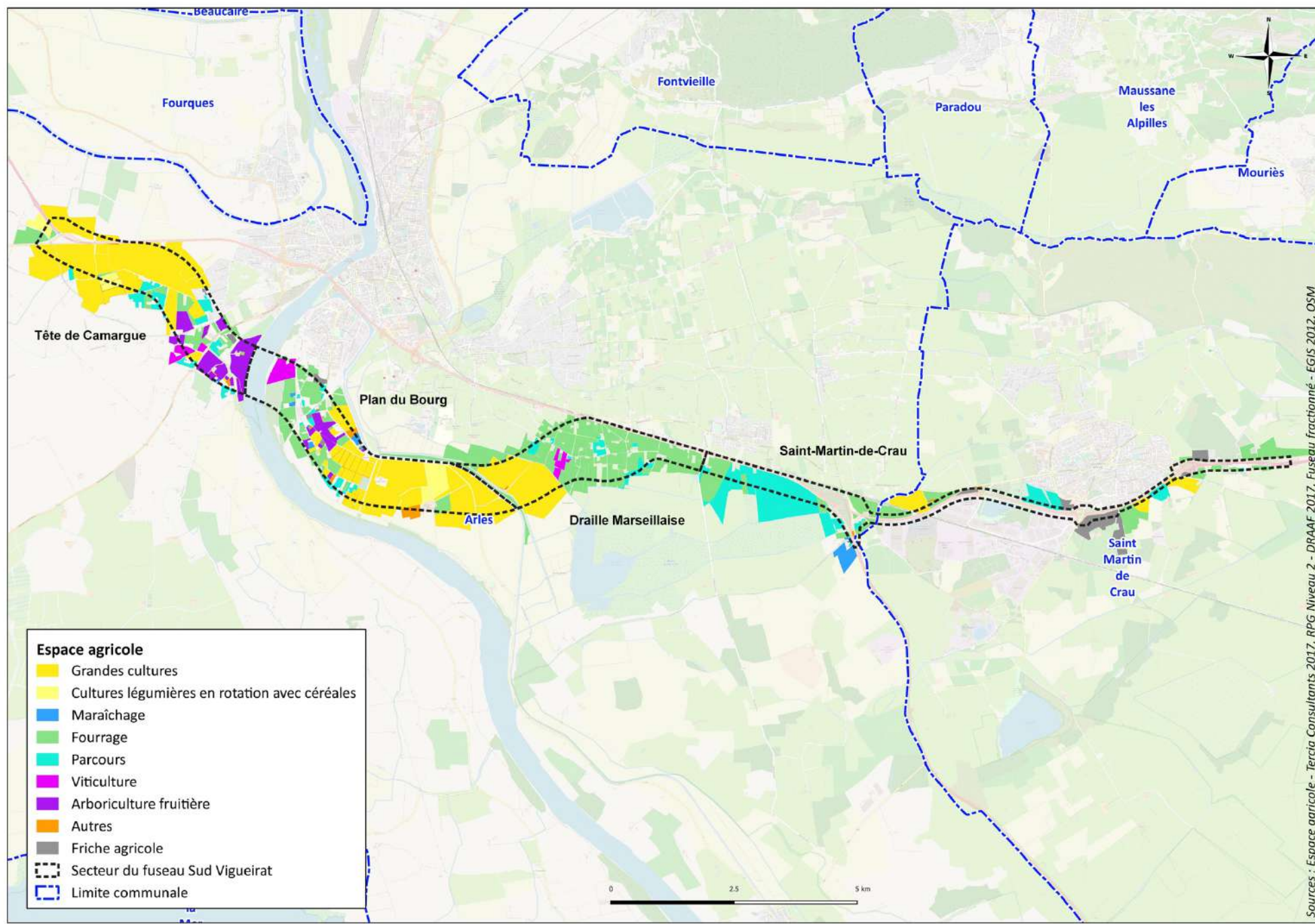
# Chiffres clés fuseau / variantes

|  | Fuseau VSV | Variantes de tracé historiques |
|--|------------|--------------------------------|
| N exploitations concernées*  | 53         | 28 à 32                        |
| Surface totale   | 1 822 ha   | 158 à 164 ha                   |
| Surface agricole ( <u>hors aires de services et hors délaissés agricoles</u> ) | 1 303 ha   | 66 à 73 ha                     |
| Surface en foin de Crau  | 214 ha     | 11 à 12 ha                     |
| Surface en grandes cultures ( <i>dont cultures légumières en rotation</i> )    | 623 ha     | 34 à 38 ha                     |
| Surface en viticulture   | 34 ha      | 0,5 à 2 ha                     |
| Surface en arboriculture   | 94 ha      | 2 à 7 ha                       |
| Surface en maraîchage  | 5 ha       | 0,3 à 0,4 ha                   |
| Surface en bio   | 222 ha     | 9 à 14 ha                      |

Méthode de calcul des impacts surfaciques directs dans cette première approche, en vue de partager les différences entre surfaces dans le fuseau et variantes de tracé

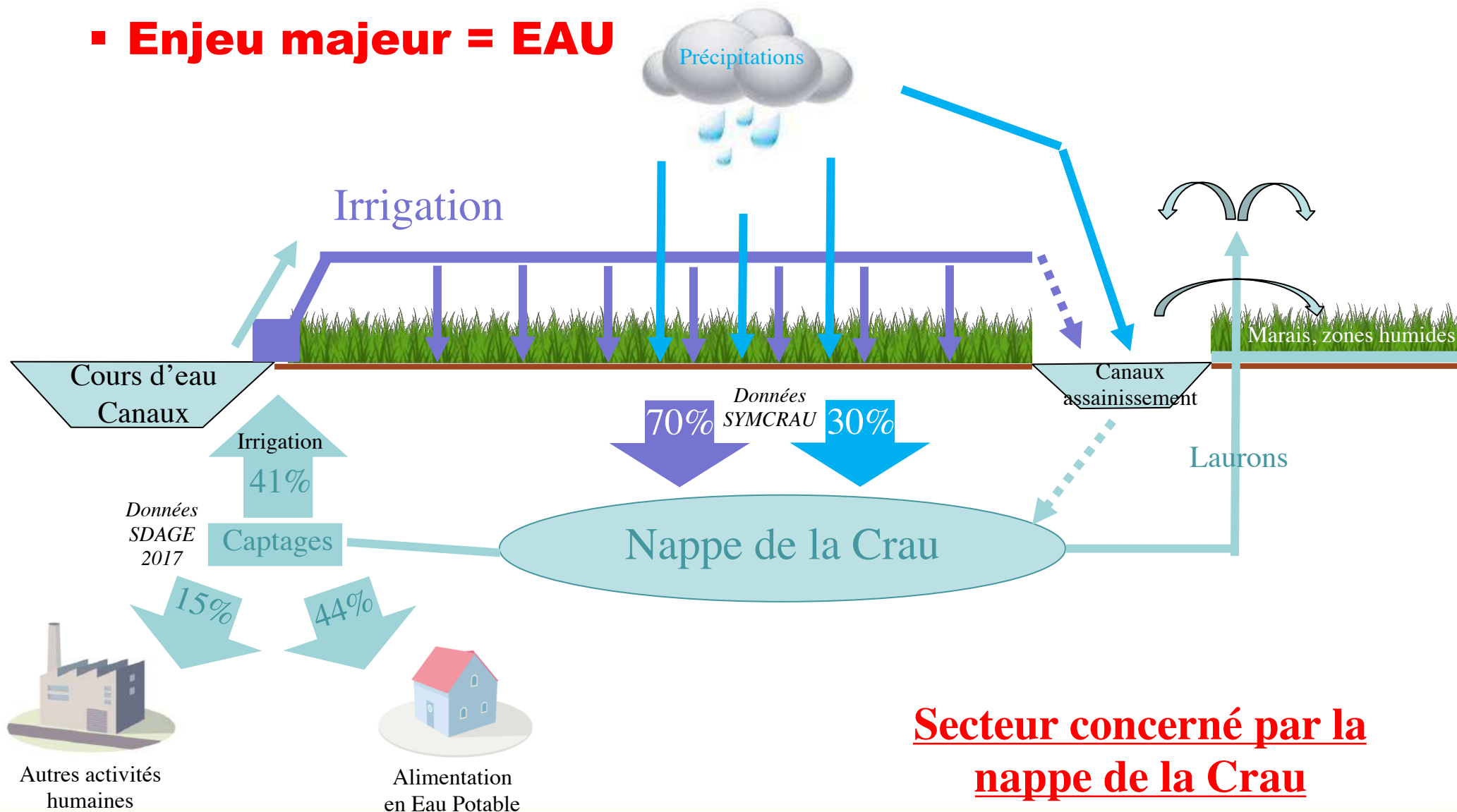
- Emprise moyenne du projet considérée commune sur toutes les variantes de tracé, à 60m de large autour de l'axe → les surfaces liées aux entrées en terres réelles seront précisées sur le projet retenu, selon notamment la largeur de plateforme réelle et des remblais
- Système d'échangeurs considéré = système stabilisé issu de la concertation 2013
- Pas de prise en compte des aires de services (non stabilisé) → les surfaces concernées seront à prendre en considération une fois le système d'aires stabilisé
- Selon première évaluation de l'occupation des sols → la connaissance de l'occupation réelle sera affinée lors des rencontres avec les agriculteurs

\* Exploitations repérées par le RPG 2017. Les exploitations ne déclarant pas leurs parcelles au RPG, ne sont pas recensées. Le chiffre total est donc légèrement supérieur à celui affiché. RPG = 83% de la surface agricole totale identifiée



# Précisions sur l'hydraulique agricole

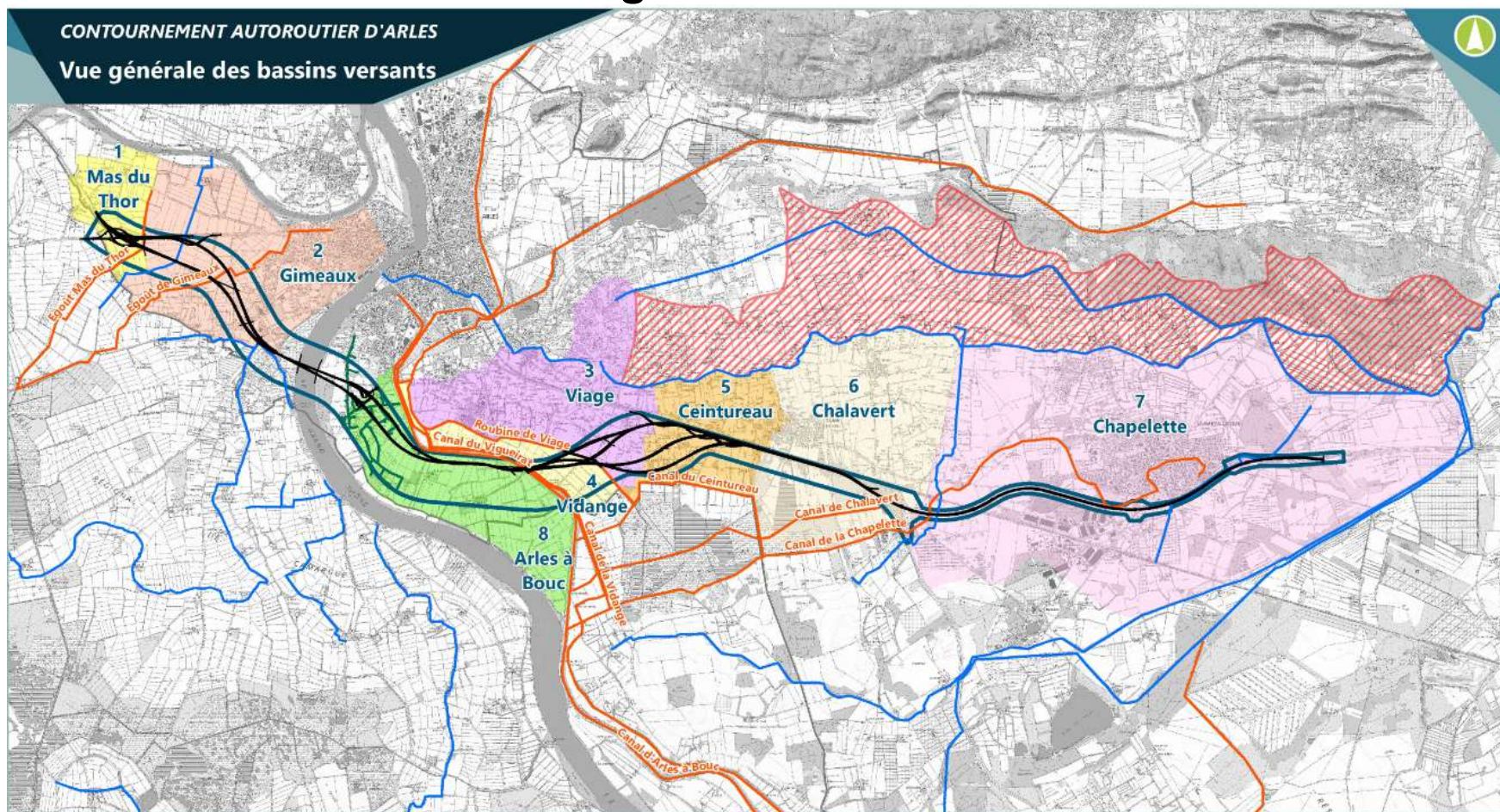
▪ **Enjeu majeur = EAU**



**Secteur concerné par la nappe de la Crau**



## Fonctionnement de la zone : vue générale des bassins versants



### Légende

- Variantes
- ▭ Fuseau d'étude

### Réseau hydraulique:

- Fossé principal d'assainissement
- Canal principal d'irrigation
- Canal d'irrigation sous pression

Bassin versant dont les écoulements sont bloqués par le canal

- Bassins versants

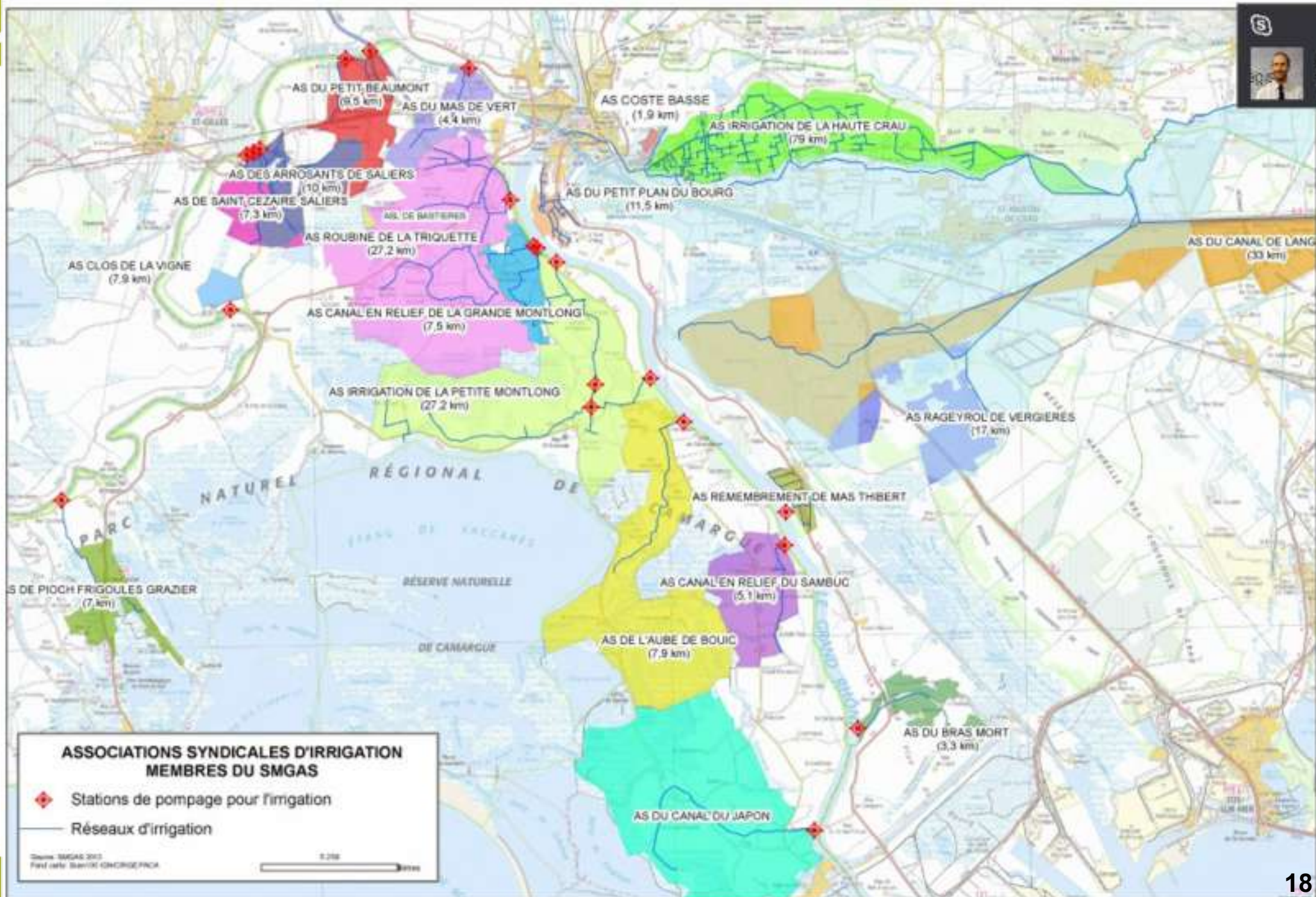


Date: 03/10/2019

Source: EGIS

0 0,5 1 2 Km

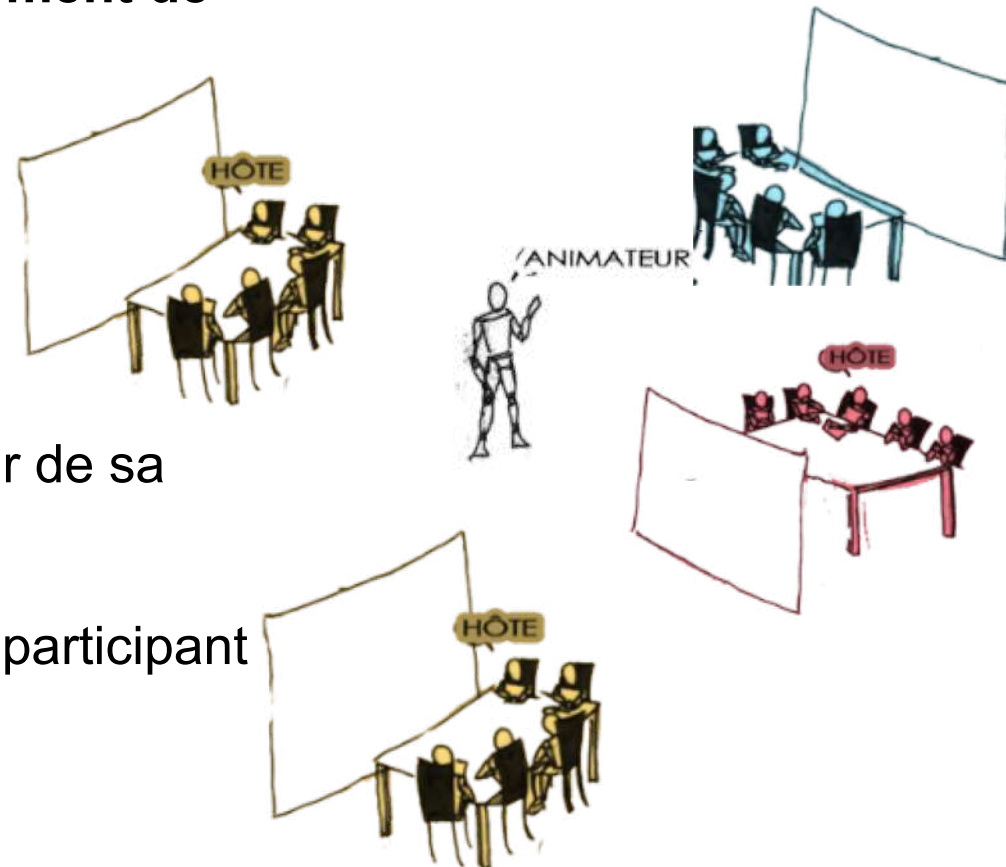
Fond de plan: IGN SCAN 25



## **5 – Travail en ateliers**

# Fonctionnement des ateliers

- 6 tables d'atelier
  - 2 sur la viabilité des exploitations
  - 2 sur le maintien du bon fonctionnement de l'hydraulique agricole
  - 2 sur l'association des agriculteurs au processus de travail
- 1 hôte de table par sous-groupe ;
- Chaque sous-groupe travaille sur le secteur de sa table ;
- Un deuxième temps est annoncé : chaque participant change de groupe.



**Sur chaque table, travaillez sur les questions suivantes...**

1. Quelles sont les conditions de viabilité des exploitations agricoles potentiellement concernées par le projet ?
2. Quelles sont les conditions de maintien du bon fonctionnement de l'hydraulique agricole du territoire ?
3. Comment associer les agriculteurs au cours des différentes étapes du processus de définition et de réalisation du projet ?

- **Prise de connaissance en plénière des productions de chaque groupe par l'hôte de table**

→ **Priorisation des contributions par les participants**



Durée : 20 minutes

## **6 – Suites du processus de travail**

- **Séance n° 2 : janvier 2020**
- **Ordre du jour**
  - Retour séance n° 1bis ;
  - Présentation des variantes et échanges sur les incidences pour les exploitations et activités agricoles



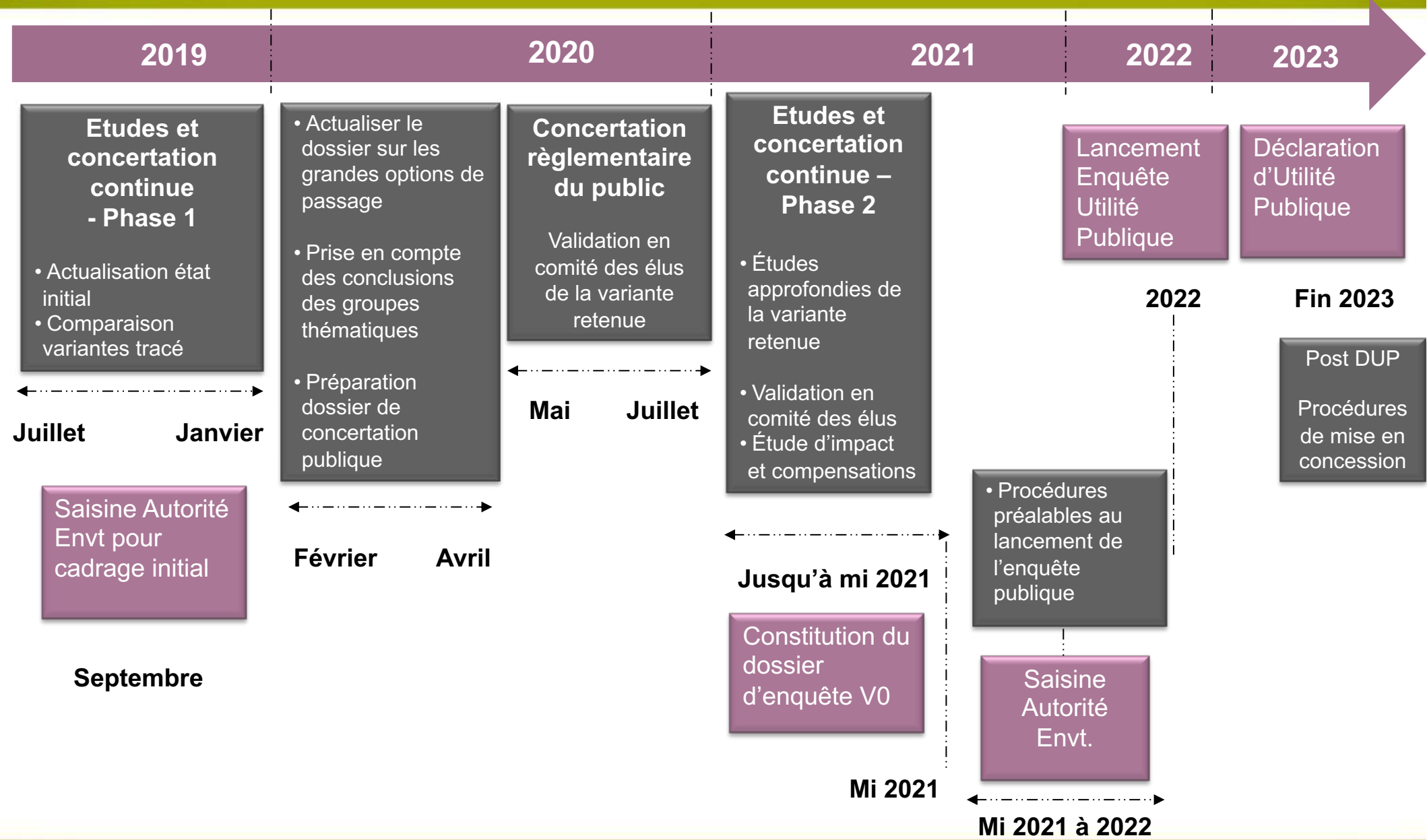
| 26 juillet 2019                    | Comité des élus   | Feuille de route 2019 - 2020   |
|------------------------------------|---|--|
| 17 septembre<br>au 17 octobre      | 1 <sup>ère</sup> série des 6 groupes<br>thématiques   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture : 05/11</li> <li>• Milieu naturel : 12/11</li> <li>• Trafics : 15/11</li> <li>• Cadre de vie : 28/11</li> <li>• Hydraulique : 6/12</li> <li>• Échangeurs &amp; aires de services : 18/12</li> </ul> <p>1<sup>ère</sup> phase de <b>concertation continue</b> pour contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Actualiser l'état initial</i></li> <li>• <i>Comparer les variantes de tracé au sein du fuseau VSV</i></li> </ul> |
| Mi novembre<br>à début<br>décembre | 2 <sup>ème</sup> série des 6 groupes<br>thématiques   |  |
| 25 novembre                        | Comité des élus   |  |
| 6 décembre                         | Comité de suivi n° 1  |  |
| Janvier 2020                       | Présentation complémentaire –<br>évaluation des variantes   |  |
| <b>Janvier – mars<br/>2020</b>     | <b>Compléments Etudes /<br/>Concertation et constitution<br/>dossier de concertation<br/>formalisée</b> |  |

## 1 mot sur cette séance du groupe de travail « Agriculture »





# Merci de votre participation



# Groupes de travail thématiques



Agriculture



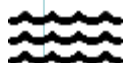
Milieu naturel



Cadre de vie : bruit  
et qualité de l'air



Échangeurs et  
aires de services



Hydraulique



Trafics



Requalification  
RN 113



Groupes de travail pilotés par  
la DREAL



Pilotage par l'ACCM et la Ville  
d'Arles

# Composition du groupe de travail Agriculture

- DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DDTM des Bouches-du-Rhône
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- CEREMA
- CCI Territoriale du Pays d'Arles
- Communauté d'Agglomération ACCM
- Sous-Préfecture d'Arles
- Ville d'Arles
- Ville de Saint-Martin-de-Crau
- Comité Communal de Concertation de SMC
- GPMM
- (CEEP) CEN PACA
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- SAFER Provence Alpes Côte d'Azur
- Parc Naturel Régional de Camargue
- Comité Foin de Crau
- ASCO Arrosants de la Crau
- ASCO de dessèchement des marais d'Arles
- Syndicat Mixte de Gestion des ASA
- Association Syndicale des Arrosants du Petit Plan du Bourg
- Syndicat des Jeunes Agriculteurs
- SYMCRAU
- FDSEA 13
- Confédération Paysanne
- MODEF
- Syndicat des riziculteurs
- CIQ de la Roquette
- CIQ de Trinquetaille
- CIQ Cavalerie - Saint Julien – Réattu
- CIQ de l'Hauture
- CIQ de Pont de Crau
- CIQ Tête de Camargue
- CIQ Centre Ville
- CIV de Raphèle
- Association Cité du Relogement
- Association des habitants du Plan du Bourg
- Association Sud Semestre Plan du Bourg
- Association pour le contournement autoroutier d'Arles maintenant
- Association Arles Camargue Environnement Nature
- Conseil de développement du Pôle Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles
- Agir pour la Crau
- Tercia
- FNE 13